

EquiLiberté

Fédération Nationale des Randonneurs Equestres

Info

UNE POPULARITÉ CROISSANTE

HELLO LES RANDONNEURS

TROPHÉE GUY BOUILLAUD

UN CADRE ATYPIQUE

SOUS LES SABOTS LA CREUSE

INFO LÉGISLATION



N°40 . mars 2020

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



EquiLiberté®

Par des Randonneurs Pour les Randonneurs

Restons positifs

Notre conseil d'Administration **EquiLiberté National** devait se dérouler le 28 mars 2020. Les points à l'ordre du jour étaient dans le droit fil de notre Assemblée Générale du 23 novembre 2019 et de la soirée d'échanges l'ayant précédée. Une nouvelle date a été fixée au 6 juin 2020. Il s'agit de mettre en application les orientations définies lors de ces journées telles :

- 🐾 La mise en place d'une gouvernance régionale en Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine pour expérimentation.
- 🐾 L'initiation de solidarités au sens large entre nos diverses structures dont **EquiLiberté National** et les Fédérations départementales.
- 🐾 Le développement des compétences de nos Administrateurs avec l'élaboration d'un plan de formation concerté afin de leur transmettre les éléments utiles à leur gestion quotidienne et aux perspectives d'évolution.
- 🐾 L'ouverture et les négociations y afférentes vers les structures dirigeantes de l'équitation de pleine nature et du tourisme de randonnée.
- 🐾 La réécriture de la Charte relative à nos rassemblements Nationaux afin de la rendre plus effective et plus compréhensible.
- 🐾 Le renouvellement de notre outil concernant les circuits de randonnée **EquiChemins** pour lui donner une utilisation au plus près de l'attente de nos adhérents et autres consultants.
- 🐾 La finalisation des nouveaux contrats d'assurance (flotte, dommages aux biens, annulation et protection juridique) mis à disposition de nos adhérents et de nos associations par **EquiLiberté National**.

Ces divers aspects ne doivent pas masquer tous les nombreux chantiers en cours faisant l'objet de nos missions quotidiennes. Nos Administrateurs nationaux, départementaux et locaux sont régulièrement aux avant-postes de ces chantiers faisant la réussite de l'ensemble de nos manifestations sur le territoire.

Nous allons poursuivre ces travaux, et ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats et des évolutions qui, n'en doutons pas, seront positives et favorables à **EquiLiberté** et à sa popularité grandissante. A ce titre, plusieurs rendez-vous en mars 2020 avec des instances nationales, régionales ou départementales nous laissent entrevoir des évolutions intéressantes et prometteuses pour notre avenir, et nous envisageons de nouveaux horizons pour la fin d'année 2020, mais surtout au titre de l'année 2021.

Dans ce schéma où les chantiers nous accablent, la majorité d'entre nous dans cette période printanière envisage les sorties ou les épopées de randonnées qui sont les bienvenues après la trêve hivernale. Ces perspectives sont nombreuses, soit sur une ou plusieurs journées et parfois davantage, et pour les plus téméraires des périodes plus longs à travers nos beaux sentiers serpentant sur notre territoire national.

Dans ce programme de l'année 2020, certains d'entre vous prévoient sans doute de participer à notre rendez-vous annuel, le Rassemblement prévu en juillet à Saint Père en Retz. Nous savons d'ores et déjà que les préparatifs vont bon train et que l'équipe en place sous l'égide d'**EquiLiberté 44** est à pied d'œuvre pour nous offrir les meilleures conditions d'accueil dans la convivialité traditionnelle chère aux valeurs d'**EquiLiberté**.

Actuellement, ces projets de sorties sont contrariés par les événements liés au coronavirus, mais gageons qu'une évolution positive endiguant ce phénomène permettra toutefois de pouvoir profiter de notre loisir favori dans des délais raisonnables.



Puis, en ce début d'année 2020, nos adhésions vont dans le bon sens et, si le nombre d'adhérents est en progression, c'est encore plus vrai pour les associations qui réadhèrent ou encore mieux pour celles qui nous rejoignent. A travers ces dernières, nous constatons la présence de professionnels du tourisme équestre qui rencontrent, dans les valeurs et les orientations de **EquiLiberté**, les outils correspondant à leurs aspirations relatives aux itinéraires de randonnée, aux soutiens logistiques, aux clientèles qu'ils accueillent et au portage près des instances administratives et des collectivités territoriales.

Afin d'alimenter nos réflexions et de construire les argumentaires nécessaires à la vulgarisation de l'importance économique du tourisme de randonnée, en particulier équestre et à tous les aspects impactés par ces activités lucratives ou professionnelles, nous accueillons un stagiaire du 2 mars au 15 juin 2020. Celle-ci, encadrée et accompagnée par **EquiLiberté National** et par **EquiLiberté 79 et 49**, doit produire un mémoire dans le cadre de sa scolarité, et nous n'en doutons pas celui-ci sera un excellent support montrant toute l'attention qui doit être portée au volet économique de ces activités de loisirs ou autres raisons. Ce document sera alors mis à votre disposition sous forme condensée, pour faire réagir vos interlocuteurs qu'ils soient collectivités territoriales ou autres intervenants. Nous ne manquerons pas dans notre prochain **EquiLiberté Info N°41** de juin 2020 de vous rendre compte de manière détaillée de cette mission qui, nous l'espérons, par cet outil montrera certaines rubriques inattendues et larges des impacts économiques liés à nos chers équidés et aux services qu'ils nous rendent.

À ce jour, nous pensons pouvoir mener à son terme cette étude, même si nous devons modifier les modalités et le calendrier du stage d'Alexia Guilbault en prenant des dispositions pour faire aboutir à la réalisation de cet outil qui nous semble indispensable comme précisé ci-avant.

Michel Bazin
votre président

Adhérer à EquiLiberté pour rejoindre un réseau de randonneurs équestres

En adhérant en ligne sur le site equiliberte.org vous pouvez :

- Suivre votre compte et renouveler votre adhésion annuelle très facilement - Vous assurer
- Assurer vos équidés - Accéder à toutes les assurances proposées par **EquiLiberté**
- Régler votre cotisation annuelle par carte bleue - Mettre à jour vos informations en ligne
- Consulter la base documentaire d'**EquiLiberté**

Vous pouvez aussi adhérer par courrier

Tarifs

Les tarifs des individuels restent inchangés

Adhésion sans RC : 23€ Adhésion avec RC : 30€

Associations et Professionnels : 40€

Nouveau : les associations et professionnels peuvent régler leur adhésion directement en ligne par carte sur le site equiliberte.org

Juillet 2020 c'est pour bientôt



Le département, nos partenaires, la fédération **EquiLiberté 44** et les Sabots de Retz se préparent à vous recevoir



Vous avez été patients, les documents d'inscription sont désormais en ligne. Vous avez pu découvrir les détails de votre inscription à la carte.

Avec ces documents vous trouverez le bulletin de pré commande des polos bleu marine brodés par le soin de notre partenaire Caro textile de Saint-Père-en-Retz. Un autre point important à noter, la possibilité de s'inscrire à l'animation suivante :

"Découverte du conservatoire des vieux métiers de Saint Père-en-Retz"

Exposition ouverte en 2000, elle a donc 20 ans ! Mise à jour et entretenue par l'association "Commune libre de Sainte Opportune", elle vous propose un retour vers le passé chargé d'histoire, de savoirs-faire et d'objets surprenants sur plus de 1500m² sans compter l'extérieur.



L'histoire sera elle aussi au rendez-vous sur les circuits de votre rassemblement. Plusieurs endroits à connotation historique jalonnent vos randonnées, ainsi qu'un circuit à thème avec une petite surprise !



Nous vous proposerons un marché artisanal local également ouvert au public et qui nous accompagnera pendant deux jours.

Au programme, produits du terroir de notre région, présence de nos partenaires ajoutés à ceux d'**EquiLiberté**, ils se feront plaisir de vous satisfaire sur leurs stands dédiés.



Et plus si ...

Certains d'entre vous préparent leur participation. Si vous souhaitez en profiter un peu plus pour visiter la région, nous avons mis à disposition sur le site des sabots de Retz <https://lessabotsderetz.cmonsite.fr> une liste de lieux pouvant éventuellement vous recevoir, pension chevaux ou accueil humain /chevaux.

Cette liste sera réactualisée assez souvent. Alors ouvrez l'œil, appelez les correspondants, consultez les sites des hébergeurs. En cas de difficulté ou autres questions laissez-nous un message sur notre page facebook ou messenger.

Petit rappel : la page « Equichemins » du site Equiliberté vous sera d'une grande aide pour organiser votre venue.

Important

Allez visionner ces petites vidéos de notre région sur la page Facebook des sabots de Retz. Nous renouvelons ces vidéos régulièrement. C'est une façon originale de découvrir nos communes. Faites-vous plaisir même en chemin ! (ex : passage des bacs de Loire).

C'est avec grand plaisir que l'on se retrouvera dans le prochain EquiLiberté info de Juin ...

Contact et informations

equiliberte.org
rassemblement@equiliberte.org
lessabotsderetz.cmonsite.fr/
lessabotsderetz@gmail.com

Paul Cheneau : 06 83 27 36 82



Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



TROPHÉE GUY BOUILLAUD

Connaissez-vous le trophée Guy Bouillaud ?

**Un challenge digne du
souvenir de notre Ami
Guy Bouillaud.**

L'objectif de ce trophée est de récompenser un projet mis en place par toute association, professionnel, institution, collectivité locale, adhérent individuel ou lié à une association de notre Fédération EquiLiberté, ayant un lien avec le tourisme équestre, la défense des chemins, l'environnement etc.

Retrouvez toutes les informations en page d'accueil du site <https://www.equiliberte.org> dans l'espace "Trophée Guy Bouillaud". Vous avez déjà préparé votre dossier de candidature avec vos propres initiatives ? Afin d'avoir tous les éléments pour vous lancer, tout est là pour vous aider à le finaliser, le règlement du trophée (document à remplir en y joignant votre dossier) est disponible à partir de cette page (dossier règlement); règlement).

Il est important que ce trophée continue d'être attribué, afin de mettre en avant vos projets locaux qui s'inscrivent dans ces objectifs.

l'éco-citoyenneté et prendre confiance en soi et en son partenaire équin. Retrouvez leurs dossiers complets en exemple ICI (sous dossier Lauréats Précédents sur le site).



Il nous semble important que les idées qui émergent partout en France soient partagées et fassent naître d'autres idées créatives qui vont dans le même sens pour le développement du tourisme équestre, quelle que soit la teneur de ces projets. Alors pourquoi pas vous ?

Vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour remonter vos dossiers
Soit par email à f.heuzard@equiliberte.org
Soit par courrier à
Florence HEUZARD
8 rue des Mésanges
Bleues, Launay
44850 LE CELLIER

Déjà 4 initiatives ont été récompensées, avec la mise en place d'une randonnée de 2 jours pour découvrir chaque année les chemins et patrimoine du Nord-Deux-Sèvres, un tour de l'Indre-et-Loire effectué en autonomie complète et ayant contribué à enrichir EquiChemins de ce périple, la mise en place dans l'Indre de nombreuses activités équestres pour les personnes handicapées et enfin dans la Vienne, en 2019, des ateliers avec des enfants défavorisés pour installer une relation enfant-cheval et un véritable dialogue non-verbal afin de développer l'autonomie, la responsabilité et

Le conseil d'administration **EquiLiberté** délibérera ensuite sur les dossiers présentés.

Bonne chance à vous toutes et à tous !
Et pour toute interrogation, rendez-vous sur le site **EquiLiberté** et posez vos questions sur le forum rubrique "Trophée Guy Bouillaud"

**Toute l'équipe se
fera un plaisir de
vous aider si besoin.**



Les sites [equiliberte.org](https://www.equiliberte.org) et [equichemins](https://www.equichemins.org) :
plus de 45 000 visites par mois . 1 500 visites/jour + de 3 500 000 pages vues/
an

N'hésitez pas à profiter de nos supports !

Contactez Michel Bazin : m.bazin@equiliberte.org ou 05 49 81 64 23

**Pour toute actualisation
Florence HEUZARD :
secretariat@equiliberte.org
ou tél : 02 40 50 72 16**



À la découverte d'un ranch



Amoureux des chevaux depuis leur plus jeune âge, Stéphane et Jacky THOMAS ont ouvert les portes du Thomas Ranch en 2007 dans le but de faire partager leur passion pour le monde du western

Le THOMAS RANCH, localisé à "la Grand' Maison" à Contigné (49), à 25 mn au nord d'Angers, est une entreprise avec plusieurs secteurs d'activités.



L'activité principale dans ce ranch reste quand même l'élevage de bovins (vente en direct de viande de vaches Salers et d'Angus BIO) et l'élevage de chevaux de race Quarter Horses (21 poulinières de renommées, 2 étalons).

Une histoire

Repris en 2007, ce ranch a nécessité des rénovations pour le transformer en un endroit exceptionnel, accueillant, atypique et vivant.

En 2014, l'activité s'agrandit et un manège a été construit pour l'élevage des Quarter Horses.

Il est destiné aux particuliers souhaitant se faire plaisir dans un cadre exceptionnel. Aujourd'hui, des stages poulains sont proposés chaque mois au ranch. Le THOMAS RANCH est spécialisé dans les stages EEW (Éducation Éthologique Western), dédiés aussi bien aux amateurs, aux débutants comme aux confirmés.



Ces journées ont pour objectifs le dressage des jeunes chevaux et des poulains en pratique éthologique. Des cours, des stages, des rendez-vous événements toute l'année dans une ambiance chaleureuse.

Un élevage de Quarter Horses

Pourquoi élever des Quarters Horses ? Cette question a été posée à M^r Thomas et sa réponse est des plus passionnées : "C'est un cheval magnifique au mental d'exception que j'ai découvert aux États-Unis. Et c'est avant tout un rêve d'enfant (...) Nous les dressons pour en faire de super randonneurs au mental extra"



Randonnée des 26-27-28 juin 2020

Une grande RANDO ÉQUESTRE est organisée pendant ces trois jours par l'association THOMAS RANCHers et **EquiLiberté 49**. Vous êtes un cavalier, meneur ? Passionné par le monde équestre ? Amoureux de la nature ? Cette randonnée est faite pour vous. Venez découvrir, lors de ces trois journées, dans un cadre atypique, 3 circuits différents (18 à 25 kms) qui vous feront voyager à travers les terres de Contigné et ses alentours. Vous serez accueillis dans d'excellentes conditions.

Et pour bien finir ces belles journées, des soirées vous seront proposées. Le tarif pour ces trois jours de bonheur est de 150€ (repas, paddocks, soirées, emplacement bivouac inclus). Demande de dossier d'inscription à :

equiliberte49@gmail.com



Le THOMAS RANCH propose de la location de gîtes ou de structures pour des mariages ou séminaires.



Sous les sabots, la CREUSE !

Membre du réseau EquiLiberté

Amis cavaliers, meneurs et randonneurs, Notre ferme familiale est née il y a une quinzaine d'années avec pour objectif que les cavaliers et meneurs d'autres régions profitent de notre environnement. Cet environnement situé au bord de la vallée de la CREUSE, offre un terrain de jeu idéal pour ceux et celles qui sont en quête de tranquillité, mais pas seulement.

Les Randonnées

Au minimum 6 boucles de 25 à 30 kilomètres partent de la ferme sans se croiser et avec très peu de goudron. Pour les attelages, nous traçons à la carte !

Les parcours sont adaptés en fonction de votre équipement. Nous vous fournissons les tracés en format papier dès votre arrivée ou en format GPX sur demande.

En cas de pépin, on rapatrie chevaux et cavaliers à la ferme. Vétérinaire, maréchal et bourrelière ne sont pas très loin !

Cette salle peut accueillir 15 personnes et est tout équipée pour vous permettre de prendre vos repas ensemble, voire de les préparer. Nous avons également un hangar pouvant abriter vos voitures d'attelage et vos équipements.

Pour votre cheval, nous mettons à sa disposition un pré avec abri ou un box, de l'eau, du sel et du foin à volonté, des barres d'attache et 2 douches.

L'ensemble des prestations, hors hébergement, est facturé 8 euros TTC par jour et par cheval.

Les atouts touristiques équestres de notre département sont encore trop peu connus. Nous mettons toute notre énergie à rattraper ce retard.



Donc, venez vite randonner en CREUSE, avant que nos sentiers ne soient encombrés par les cavaliers et meneurs du monde entier !

Nous profitons en effet :

- d'une nature préservée, accessible et généreuse où alternent bois, prairies et bocages et où paissent de nombreux troupeaux,
- d'une diversité de paysages, d'un relief modéré adapté à toutes les montures,
- d'une riche variété de chemins : chemins creux, pistes agricoles, forêts, passages de gués, traversées de villages, petites routes ombragées ...

Nous vous accueillons vous et vos montures toute l'année.

Nous sommes aussi idéalement situés pour des haltes sur les boucles départementales : boucle de la Vallée des Peintres, boucle des 3 lacs, boucle des Monts de Guéret, au total, pas moins de 400 km de circuits.

Pour les cavaliers et meneurs, nous disposons d'hébergements variés, adaptés à votre budget et à votre besoin de confort : bungalows, gîtes, caravane sédentarisée et aire de camping.

Nous mettons aussi à disposition gratuitement ce que nous appelons "la Salle des Randonneurs".



Au plaisir de vous accueillir

Sylviane et Pascal HIVONNET

9 Les Couperies Basses

23320 BUSSIERE DUNOISE

06 30 69 36 70/06 75 25 83 37

site www.la-chevauchee.fr

mail : ferme.equestre@la-chevauchee.fr



Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS)

Cet article est seulement une information en réponse au cas où cet élément de sécurité serait éventuellement soulevé pour l'une de vos manifestations en présence du public. Il est diffusé car l'une de nos associations a été confrontée à ce type de demande.

Notre rôle pour EquiLiberté National est d'apporter des réponses aux sollicitations de nos associations adhérentes et de leur fournir un soutien technique de qualité.

Comme certains d'entre nous, vous avez sans doute été sollicités concernant l'application des règles à respecter au sujet des notions d'application des règles de secours pour vos manifestations recevant du public en un lieu privé ou non.

Le champ d'application du référentiel sur les dispositifs prévisionnels de secours (DPS) est fixé par l'arrêté ministériel du 7 novembre 2006.

Selon certaines interprétations locales, ce référentiel ne serait applicable que pour les manifestations réunissant plus de 1500 personnes. Toutefois, l'application en est plus complexe que cela et il y a souvent confusion entre le seuil de mise en œuvre du DPS et ceux relatifs aux déclarations préalables des manifestations publiques relevant d'autres textes réglementaires récents.

La mise en place éventuelle du DPS est basée sur une grille d'évaluation des risques qui permet d'établir un ratio d'intervenants secouristes (RIS). Le calcul est basé sur le référentiel national émis par le Ministère de l'Intérieur.

Il est difficile de définir les manifestations qui doivent faire l'objet d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS) car il n'existe pas de liste officielle et exhaustive de celles devant en faire l'objet. Le dispositif de secours n'est pas systématiquement nécessaire. Il dépend des circonstances, des enjeux, et des risques particuliers de la manifestation.

La sécurité des participants à toute manifestation sportive, récréative ou culturelle à but lucratif ou non, doit être garantie par l'organisateur sous le contrôle du maire ou préfet, autorité de police.

Compte tenu de la spécificité de ce dispositif, il convient à chaque association organisatrice d'une manifestation, et en particulier avec le maire de la commune du lieu de celle-ci, de définir les conditions d'application éventuelle d'un DPS.

Afin d'en approfondir les règles et conditions vous pouvez visiter les textes dont les références suivent.

<https://www.protection-civile.org/dispositifs-previsionnels-de-secours/legislation-faq> <https://www.secourisme.net/IMG/pdf/RNMSC-DPS.pdf>

<https://www.secourisme.net/ris>
<https://www.secourisme.net/spip.php?article312>

<https://www.secourisme.net/spip.php?article313>



LES RÉSEAUX SOCIAUX d'EquiLiberté National

contact : reseauxsociaux@equiliberte.org

pour vos publications sur la page FB



et sur le compte Instagram



Assurance des Véhicules Automobiles des Bénévoles

Comme vous le savez, EquiLiberté met tout en œuvre pour favoriser les membres des associations et fédérations adhérentes.

À cet effet, nous avons négocié, auprès de notre assureur Equitanet, un contrat "Mission" destiné à couvrir les préjudices causés et/ou subis par un bénévole, avec et/ou sur son véhicule personnel, ainsi que ses dommages corporels, lorsqu'il agit pour le compte et dans l'intérêt de l'association à laquelle il collabore.

Quelques précisions (extraites des Conditions Générales du Contrat) :

- Sont considérés comme véhicules assurés, les véhicules terrestres à moteur de 1ère (VL) ou 3ème (2 roues & assimilés) catégorie, appartenant aux conducteurs autorisés garantis au titre du contrat, ou loués ou empruntés par eux pour réaliser une mission. Ces véhicules, en application de l'article L211.1 du Code des Assurances, doivent être assurés pour la garantie Responsabilité Civile Automobile obligatoire par un contrat distinct.
- En cas de sinistre, les garanties du contrat sont subordonnées à la preuve de l'existence de la mission du bénévole.
- Le conducteur doit être titulaire du permis de conduire et/ou des certificats en état de validité exigés par la réglementation en vigueur ; il doit également avoir l'âge requis pour la conduite du véhicule impliqué. Si ces conditions ne sont pas réunies, les garanties souscrites ne sont pas acquises.
- Les dommages de Vol, Incendie, Bris de Glace et Dommages sont garantis en "Valeur de Remplacement à Dire d'Expert (VRDE)" avec une limite de 50 000 € et une franchise de 300 €, sauf en brise de glace

En cas de sinistre, les renseignements à indiquer, sur le Constat Amiable, sont :

Compagnie d'assurance : MMA Entreprise, n° de contrat : 146 308 389.

La déclaration est à envoyer, de préférence par mail, à :

assurances@equiliberte.org ou, à défaut, par courrier au secrétariat

(franchise = 75 €).

NOS PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE



Laboa
Les Sacs Ceinture

